

Examen de mi-exercice des engagements en matière de service de 2024

Dans le cadre de ses activités normales, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) procède à un examen annuel complet de ses [engagements en matière de service](#), évaluant toutes ses normes et échéances. Bien que l'examen annuel constitue un moment formel de réflexion sur les normes de service de la CVMO, nous restons souples et réactifs aux changements qui surviennent tout au long de l'année et nous pouvons procéder à des mises à jour, si nécessaire.

Cette année, la CVMO a procédé à un examen supplémentaire de mi-exercice afin de mettre en œuvre les changements opportuns suivants à nos normes de service.

Les deux normes de service ci-dessous relatives aux circulaires de procuration émanant d'un opposant ont été supprimées, car la fréquence de ce type de dépôt est réduite. La CVMO continuera à traiter ces demandes dans les délais actuels notamment en formulant ses commentaires dans les cinq jours ouvrables et en achevant son examen dans les 14 jours ouvrables à compter de la date de dépôt de la circulaire.

- 5.5 et 5.6 *Circulaires de procuration émanant d'un opposant*

De plus, les deux normes de service suivantes ont été mises à jour pour plus de clarté.

- 8.3 et 8.4 *Demande de copies de vos dossiers d'inscription auprès de la CVMO et des formulaires connexes*

Résultats de l'examen de mi-exercice

Les tableaux ci-dessous **mettent en évidence les modifications** apportées aux normes de service de la CVMO à la suite de l'examen de mi-exercice de 2024.

Circulaires de procuration émanant d'un opposant

| Description | Norme de service |
|---|---|
| Dépôt d'une circulaire de procuration émanant d'un opposant | 5.5 Le cas échéant, nous fournirons des commentaires dans les 5 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus). |
| Achèvement de l'examen | 5.6 Nous terminerons notre examen dans les 14 jours ouvrables suivant la date du dépôt de la circulaire (notre objectif est de répondre à au moins 80 % de tous les dépôts reçus). |

Demande de copies de vos dossiers d'inscription auprès de la CVMO et des formulaires connexes : Communication avec le personnel de la gestion des documents et de l'information par téléphone ou par courriel

| Description | Norme de service |
|---|---|
| <p>Personnes Les inscrites qui demandent des copies de leurs propres dossiers d'inscription et des formulaires connexes¹</p> | <p>8.3 Nous accuserons réception de votre demande avant la fin du jour ouvrable suivant.</p> <p>8.4 Nous répondrons à votre demande dans les cinq jours ouvrables suivants (notre objectif est de répondre à au moins 90 % de tous les dépôts reçus).</p> |

¹ **Cette norme de service est assujettie à la condition que les dossiers de la personne soient accessibles dans la Base de données nationale d'inscription.**